

Annex 11

PUBLIC REDACTED

From: Trial Chamber X Communications
Sent: 07 October 2020 17:39
To: 'D28AlHassanDefenceTeam [REDACTED]'
Cc: Al Hassan Prosecution Team; 'V43LRVTeam [REDACTED]'; Associate Legal Officer-Court Officer; Chamber Decisions Communication; Trial Chamber X Communications
Subject: RE: List of material for Witness MLI-OTP-P-0620

Dear counsel,

The Defence is instructed to submit any response to the request below via e-mail, by COB Thursday, 8 October 2020.

Kind regards,

[REDACTED]
 On behalf of the Single Judge of Trial Chamber X

-----Original Message-----

From: Dutertre, Gilles
Sent: 07 October 2020 11:45
To: Trial Chamber X Communications; Taylor, Melinda; Nsita Luvengika, Fidel; Kassongo, Mayombo; Doumbia, Seydou
Cc: [REDACTED]
 [REDACTED] 'D28 Al Hassan Defence Team [REDACTED]'
Subject: RE: List of material for Witness MLI-OTP-P-0620

Chère Chambre de première instance X,

L'Accusation demande l'autorisation d'ajouter à la liste des éléments de preuves une page du tome 2 de la version papier du rapport d'expertise écrit conjointement par P-0620 et P-0621.

P-0620 a souligné lors de la session de préparation que la page [REDACTED] du tome 2 du rapport d'expertise ([REDACTED]) était incomplète. Elle a indiqué qu'il manquait en bas de ladite page [REDACTED] la photographie de la pièce [REDACTED] hors de sa pochette plastique (étant précisé que la pièce [REDACTED] est visible en photographie dans sa pochette plastique en haut de la page [REDACTED]). Cela avait été aussi noté par P-0621.

[REDACTED] pour le tome 1 et [REDACTED] pour le tome 2 sont la version électronique du rapport tel que communiqué comme élément à charge à la Défense le 11 octobre 2018.

Après avoir consulté la version papier du rapport d'expertise dans la chambre forte, les membres du Bureau du Procureur ont en effet constaté une différence entre la page [REDACTED] de la version électronique ([REDACTED]) et la page [REDACTED] de la version papier du tome 2 du rapport ([REDACTED]). La version papier du tome 2 du rapport vient d'être communiquée à la Défense comme élément de preuve à charge comme l'avait été la version électronique du rapport [REDACTED] pour le tome 2).

En conséquence, l'Accusation demande à la Chambre, sur le fondement de la norme 35 du Règlement de la cour, de bien vouloir accepter que la page [REDACTED] de la version papier du tome 2 du rapport ([REDACTED]) soit ajoutée à la liste des éléments de preuve. Il est dans l'intérêt de la justice que cette inexactitude, quand bien même elle ne présente aucun impact sur les conclusions du rapport, soit rectifiée en vue du témoignage de P-0620 qui doit avoir lieu vendredi 9 octobre 2020.

L'Accusation demande aussi l'autorisation de pouvoir ajouter cette page [REDACTED] à la "List of Material" de P-0620.

Ceci ne présente aucun préjudice d'aucune sorte pour la Défense. L'Accusation précise en outre que la pièce [REDACTED] représentée sur cette page [REDACTED] a été communiquée à la Défense le 3 août 2018 comme élément à charge.

Respectueusement,

Gilles Dutertre

-----Original Message-----

From: Dutertre, Gilles

Sent: 24 September 2020 23:18

To: Trial Chamber X Communications; 'Taylor, Melinda [REDACTED]'; 'Nsita Luvengika, Fidel [REDACTED]'; Kassongo, Mayombo; Doumbia, Seydou

Cc: [REDACTED] 'D28 Al Hassan

Defence Team [REDACTED]

Subject: List of material for Witness MLI-OTP-P-0620

Chère Chambre de Première Instance X et Chers Collègues,

Conformément au paragraphe 57 de l'annexe ICC-01/12-01/18-789-AnnA, l'Accusation vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe la "List of Material" concernant le témoin P-0620.

Respectueusement,

Gilles Dutertre